LES ORIGINES ET LES PREMIÈRES RÉFORMES

DE

SAINT-CYBARD

D'ANGOULEME

HISTOIRE CHRONOLOGIQUE (VI°-XII° siècle)
SUIVIE D'UNE ÉTUDE SUR LES ARCHIVES
ANCIENNES ET LE CARTULAIRE DE CETTE ABBAYE

PAR

Paul LEFRANCQ

AVANT-PROPOS

BIBLIOGRAPHIE

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE CHRONOLOGIQUE DE L'ABBAYE DE SAINT-CYBARD

(vie siècle-1162)

CHAPITRE PREMIER

L'ABBAYE DE SAINT-CYBARD AVANT LA RÉFORME DE 942

Une controverse entre A. Esmein et M. de La Martinière a précisé ce que l'on sait sur Saint-Cybard : reclus à Angoulême en 537; il affranchit le 31 mars 558

cent soixante-quinze esclaves; meurt le r^{er} juillet (?) 581.

Moines et chanoines : étapes franchies par le monastère de Saint-Cybard avant son occupation définitive par des moines bénédictins :

- 1) Avant le règne de Charles Martel, une « règle monastique » était en vigueur à Saint-Cybard, ainsi que permet de le supposer un passage de la *Chronique* d'Adémar de Chabannes;
- 2) Du règne de Charles Martel à celui de Pépin d'Aquitaine (817-838), des chanoines occupaient le monastère ; ils furent supprimés en 828, selon dom Mabillon;
- 3) 828 (?)-847. Les moines réapparaissent : les abbés Hilbod (825) et Arnoul (839) : destruction de l'abbaye par les Normands (29 mars 847);
- 4) A la suite des invasions normandes, les chanoines rentrent au monastère. Deux évêques d'Angoulème abbés de Saint-Cybard: Launus, fait confirmer en 852 par Charles le Chauve les possessions du monastère; Gombaud (897-941) dirige simultanément les chanoines du chapitre cathédral Saint-Pierre et ceux de Saint-Cybard. Islon, peut-être son délégué (918). Les abbés Martin et Hélie, avant 942.

CHAPITRE II

Les Bénédictins a Saint-Cybard de 942 a la fin du xi^e siècle

Guillaume Tailleser comte d'Angoulême, et Bernard, comte d'Angoulême, puis de Périgord, rétablissent en 942 la vie monastique à Saint-Cybard et confient l'abbaye à la direction de l'abbé Maynard.

Ramnoul, successeur de Maynard, connu seule-

ment par des notes d'Adémar de Chabannes en marge du manuscrit de la bibliothèque de l'Université de Leyde (latin, Vossius. 8°.15.), est sans doute Ramnoul évêque d'Angoulême. Guigues gouverne à la fois Saint-Martial de Limoges (963-991) et Saint-Cybard (973-991), où il meurt. Il a dû déléguer comme abbé dès 982 Grimoard de Mussidan.

Grimoard de Mussidan (982-1018) : accusations portées contre lui par Adémar de Chabannes. Les délégués de Grimoard de Mussidan : Bernard et Rainaud.

L'abbé Richard: sa mort en Terre Sainte (1027, 5 janvier). Amalfred, son successeur désigné, consacré en 1027. L'abbé Geoffroy (1041).

Donations des comtes d'Angoulême. Seguin I, en 1059 et non pas en 1159, ainsi que l'a cru Papire Masson; assiste en 1077 à la fondation de l'abbaye de Saint-Etienne de Vaux.

CHAPITRE III

RAPPORTS DES ABBAYES DE SAINT-CYBARD ET DE SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, A LA FIN DU XI^e SIÈCLE

La nécessité d'une restauration de Saint-Cybard amène l'évêque Adémar et le comte Foulques à la donation de l'abbaye à l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély, entre 1077 et 1087. Résistance des moines de Saint-Cybard excommuniés en 1095 par Urbain II. Soumission à Ansculfus, abbé de Saint-Jean-d'Angély. Hugues nommé abbé de Saint-Cybard vers 1098.

CHAPITRE IV

L'ABBÉ HUGUES (1098-1128)

Hugues reconstitue l'abbaye; forme le projet d'ac-

cord avec Girard II, évêque d'Angoulême et légat d'Àquitaine, de désintéresser Saint-Jean-d'Angély par le don de l'église d'Haimps. Bons rapports avec les comtes d'Angoulême, les évêques de Saintes et de Périgueux. Comment Hugues obtient d'eux donations et confirmations : il utilise un passage des Virtutes sancti Eparchii; compose ou remanie un chapitre apocryphe de la Vita sancti Eparchii, inséré depuis dans le cartulaire de l'abbaye; remanie le diplôme de Charles le Chauve de 852. Dernière mention de Hugues en 1128 et non pas en 1151, comme le croit dom Estiennot.

CHAPITRE V

LES SUCCESSEURS DE L'ABBÉ HUGUES ET LA SÉPARATION D'AVEC SAINT-JEAN-D'ANGÉLY (1128-1162)

L'abbé Itier: ne peut avoir vécu ni en 960, ni en 1018, ni en 1041-42, comme on l'a prétendu, mais seulement entre 1128 et 1137. Les abbés Hélie (1137-1142) et Guillaume (1142-1152).

Geoffroi (1153-avant 1159) est-il le moine Geoffroi de Saint-André? Seguin II, différent de Seguin I, reçoit en 1159 une bulle du pape Adrien IV, confirmant les possessions de l'abbaye. Géraud (après 1159-1171) préside à la séparation de Saint-Cybard d'avec Saint-Jean d'Angély, moyennant cession à cette abbaye de l'église d'Haimps. Accord constant de la politique des évêques d'Angoulême et des abbés de Saint-Cybard dans l'affaire de Saint-Jean d'Angély. Géraud entreprend la rédaction du cartulaire de l'abbaye, peut-être achevée sous son successeur Ramnoul (1171-1218).

DEUXIÈME PARTIE

LES ARCHIVES ANCIENNES ET LE CARTULAIRE DE SAINT-CYBARD

CHAPITRE PREMIER

LES ARCHIVES ANCIENNES

L'abbaye n'a pas de chartrier propre avant la fin du x° siècle. Jusque là, ses chartes sont conservées dans le trésor de la cathédrale d'Angoulême. Les deux actes les plus précieux sont transcrits au cartulaire de l'Eglise d'Angoulême. — Travail d'Adémar de Chabannes aux archives de Saint-Cybard: analyses consciencieuses, malgré des erreurs chronologiques pour l'histoire générale. Aucun des originaux copiés par lui ne nous est parvenu. Un petit nombre sont transcrits dans le cartulaire. Emprunts faits par Adémar nour sa chronique aux archives de Saint-Cybard. Emprunts faits à la chronique d'Adémar par le rédacteur du cartulaire.

Adémar est surement l'auteur du testament de saint Cybard denné par le cartulaire comme tiré de la Vita Sancti Eparchii.

Examen critique du diplôme de Charles le Chauve pour Saint-Cybard (6 septembre 852).

CHAPITRE II

LE CARTULAIRE DE SAINT-CYBARD

Les chartes du cartulaire se succèdent dans un ordre hiérarchique, puis géographique, les plus an-

ciennes chartes étant rejetées à la fin.

Ecriture ; foliotation au xvı et au xvııı siècle ; numérotation des pièces au xvııı siècle.

CHAPITRE III

Conservation des archives anciennes jusqu'a l'époque moderne

Peu d'originaux nous sont parvenus; copies des xu° et xur° siècles dans le cartulaire AAA, des xiv° et xv° dans les cartulaires BBB et CCC, des xv° et xvr° dans dix recueils de copies d'actes.

L'inventaire de Berthé en 4 vol. in-fol. (1784-87) n'est pas un travail historique. — Expéditions authentiques délivrées par Berthé. — Inventaire Faunié-Duplessis. — Répertoire numérique actuel.

APPENDICE

Les chartes du cartulaire : première rédaction. Table alphabétique des noms de personnes et de lieux contenus dans l'appendice.

> PIÈCES JUSTIFICATIVES FAC-SIMILES